

BULLETIN D'INFORMATIONS

Novembre 2011

Commune de Fridefont

n° 04

Aménagement Mairie et Logement

Après un an de travaux, la Mairie et son logement ont pu être fièrement inaugurés le 9 septembre dernier, en présence d'Alain Marleix, Madeleine Baumgartner, notre sous préfet Guillaume Robillard, ainsi que Marc Maisonneuve et Jean-Antoine Moins, représentants le président de Région, Gabriel Franc, président de la communauté de communes Caldaguès Aubrac et les Maires de l'Intercom. Tous ont souligné l'importance de la conservation et de la réhabilitation du patrimoine communal : aussi bien sur un aspect esthétique que sur l'amélioration de la qualité du service rendu aux administrés.

Nous vous rappelons que dans les locaux de la Mairie, se trouve une bibliothèque mise à la disposition des habitants de la commune. Les livres, pour petits et grands, sont renouvelés plusieurs fois par an grâce au passage du bibliobus. N'hésitez donc pas à utiliser ce service.

Comme l'année précédente, Monsieur le Maire et son Conseil Municipal ont décidé de vous présenter les deux budgets votés à l'unanimité lors de la réunion du Vendredi 29 avril 2011.



À partir du 2 décembre 2011 le Relais Poste deviendra Agence postale communale et sera transféré dans les locaux de la Mairie, avec les horaires suivantes :

lundi 14h à 17h

mardi 8h30 à 12h30

jeudi 14h à 17h

vendredi 8h30 à 10h30

Budget

Vous trouverez :

- ▶ le compte administratif 2010, correspondant au budget réel de l'année écoulée,
- ▶ le budget primitif 2011, qui reste un budget **prévisionnel**.

Compte Administratif 2010

	DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2010	Section de fonctionnement :			
	Charges à caractère général	55 060,01	Produits des services	17 144,08
	Charges de personnel	36 168,97	Impôts et Taxes	174 084,27
	Autres charges gestion courante	24 623,64	Dotations et Participations	45 176,46
	Charges financières	16 518,79	Autres produits gestion courante	9 930,93
	Opérations d'ordres	1 036,80	Produits exceptionnels divers	445,92
	Total :	133 408,21	Total :	246 781,66
	Section d'investissement :			
	Aménagement de voiries	21 390,22	Excédent de fonctionnement	131 330,19
	Acquisition matériel	4 686,1	Subvention	750,00
	Aménagement du bourg	35 827,12	Subventions	96 333,22
			Autres (éclairage public)	13 831,14
	Aménagement mairie-école	239 723,50	Emprunt	40 000,00
	Garage communal	533,42		
			Amortissements frais d'étude	1 036,80
Reversement TVA		Remboursement TVA	34 373,00	
Remboursement capital des emprunts	96 497,62			
Total :	398 657,98	Total :	317 654,35	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1 (2009)	Report en section de Fonctionnement			
	Total :	0,00	Total :	11 781,39
	Report en section d'Investissement			
Total :	0,00	Total :	138 651,81	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2011)	Section de fonctionnement :			
	Total :	0,00	Total :	0,00
	Section d'investissement :			
	Aménagement de voiries	25 185,00	Subvention État	
	Aménagement du Bourg	4 449,00	Subvention Département	
	Aménagement mairie-école	165 252,00	Subventions	118 965,00
Travaux en forêts	29 190,00	Subvention État	16 524,00	
Total :	224 076,00	Total :	135 489,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement :	133 408,21		258 563,05
	Section d'investissement :	622 733,98		591 795,16
	TOTAL CUMULE :	756 142,19		850 358,21

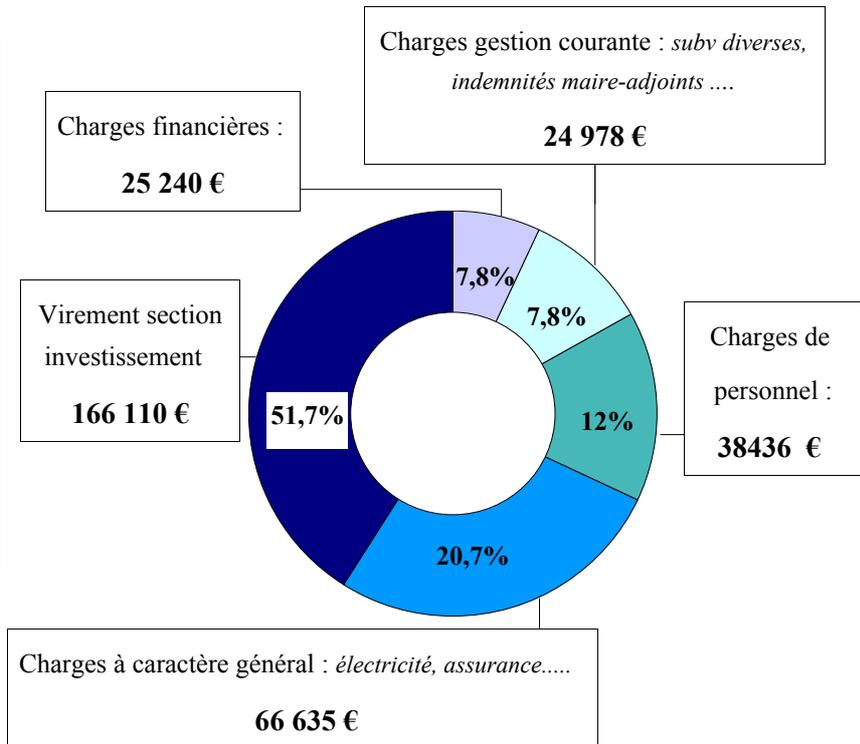
Budget Primitif 2011

Le budget de fonctionnement

D'où vient l'argent ?

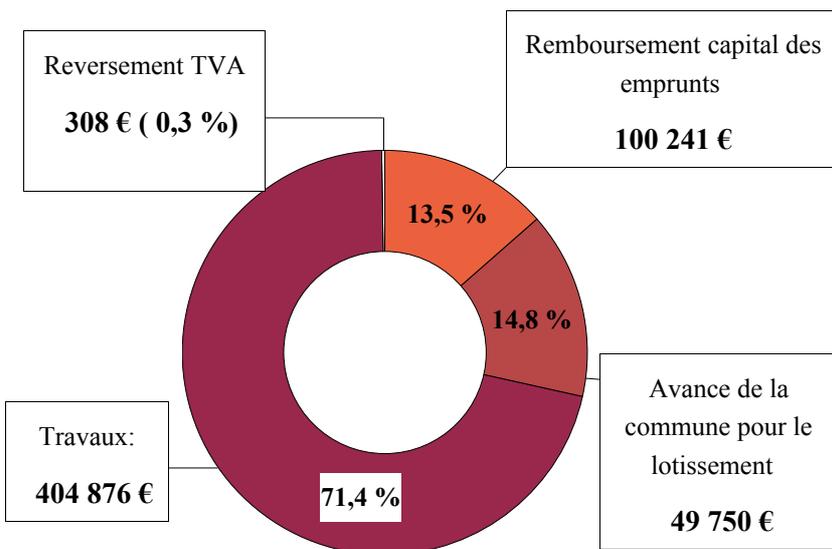
Impôts et Taxes	168 108€	52,3 %
Report de résultat 2010	94 216 €	29,3 %
Subventions	44 740 €	13,9%
Produits de gestion : <i>loyers...</i>	10 500€	3,3%
Produits de services : <i>camping, taxe pâturage...</i>	3 555 €	1,1%
Autres : <i>produits exceptionnels divers</i>	280 €	0,1%
TOTAL DES RECETTES	321 399€	100 %

Où va l'argent ?



Le budget investissement

Où va l'argent ?



D'où vient l'argent ?

Emprunt	85 000 €	15,3 %
Excédent de fonctionnement capitalisé (<i>permet couvrir déficits</i>)	30 938 €	5,6%
Subventions : <i>Etat, Région, Conseil Général...</i>	136 239 €	24,5 %
Virement section fonctionnement	165 073 €	29,7 %
Remboursement TVA	26 013 €	4,7 %
Opérations d'ordres	54 264 €	9,8 %
Excédent d'investissement	57 648 €	10,4 %
TOTAL DES RECETTES	555 175 €	100 %

Une partie du mur du cimetière a été refait au cours du printemps 2011 par l'entreprise « SARL Tesseidre » pour un coût de réalisations s'élevant à 16 887,52 € TTC.

Depuis le 1er juin, Cédric MATHIEU et Marina MATTINA, ont emménagé dans le nouveau logement de la Mairie. Ils disposent d'un vaste appartement d'une surface de 166 m² sur 2 étages. Nous leur souhaitons la bienvenue sur notre commune.

Le Conseil Municipal travaille actuellement sur la mise en place d'un site internet pour représenter notre commune et améliorer l'information. Il est actuellement en cours de réalisation, vous pourrez très prochainement le consulter sur le site : www.mairiedefridefont.fr



Le mardi 27 septembre 2011, Monsieur le Maire et son Conseil Municipal, ainsi que des représentants de l'association « Les Amis de l'Église de Fridefont » ont été conviés à la

restitution officielle de la statue de la Vierge à l'enfant langé au Musée de la Haute Auvergne. Cette dernière avait été dérobée le 21 avril 2001. Elle se trouve aujourd'hui conservée au Musée de la Haute Auvergne à St Flour, jusqu'à ce que la sécurité de l'Église de Fridefont soit assurée.

Les travaux en cours :

- ▶ *stabilisation d'une piste forestière* : « le chemin du tailladis ».
- ▶ *le garage communal et le local de chasse* : les fondations sont faites, nous attendons prochainement la pose de la charpente.
- ▶ *le lotissement* : la viabilisation des quatre lots est terminée.

Par rapport à la création d'un lotissement, la législation nous impose une mise au norme du système d'assainissement du bourg de Fridefont. Le Conseil Municipal travaille donc sur un double projet :

- ▶ séparation des eaux pluviales et des égouts
- ▶ mise en conformité de la station d'épuration, en utilisant un système d'épuration biologique : le roseau, implanté en bassin.

Toutes ces opérations suivant la réglementation, devront être réalisées courant d'année 2012 et ne seront bien sûr pas sans conséquences sur le montant de la taxe d'assainissement à venir.

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal essaient à travers ce bulletin de vous transmettre un maximum d'informations afin de suivre au mieux les différents projets de notre commune. Ils restent bien sûr à votre écoute et sont ouverts à toutes propositions.